

25 juin 2018

Programme Communal de Développement Rural de Rochefort

Partie IV : Stratégie

CHARGE D'ETUDE

AMENAGEMENT

sc/cv



SPATIAL PLANNING

ENVIRONNEMENT

Partner of Clerbaux-Pinon in ACPgroup



VILLE DE ROCHEFORT

Hôtel de ville

Place Albert 1er, 1

5580 ROCHEFORT

1.	INTRODUCTION	3
2.	STRATEGIE / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT	4
2.1.	Défi 1 : « Renforcer la politique de développement de l'emploi, particulièrement sur base des spécificités du territoire »	4
2.1.1.	Objectif 1 : « Développer l'économie résidentielle »	5
2.1.2.	Objectif 2 : « Valoriser le plateau de la gare de Rochefort-Jemelle »	6
2.1.3.	Objectif 3 : « Encourager et accompagner les jeunes vers le monde professionnel »	7
2.1.4.	Objectif 4 : « Soutenir le développement de la filière « produits locaux », tant au niveau de l'agriculture que de la commercialisation »	8
2.2.	Défi 2 : « Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs »	9
2.2.1.	Objectif 1 : Développer l'habitat dans certains villages et rendre attractif l'habitat à Jemelle.	10
2.2.2.	Objectif 2 : « Améliorer l'aménagement des espaces publics et renforcer la sécurité objective et/ou subjective »	11
2.2.1.	Objectif 3 : Elaborer des solutions pour la mobilité, surtout vers Rochefort-centre et la gare de Rochefort-Jemelle Tout en intégrant le tourisme »	12
2.3.	Défi 3 : « Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel »	13
2.3.1.	Objectif 1 : « Développer la coordination et les initiatives en faveur de la nature et des cours d'eau et réduire les pressions sur l'environnement »	14
2.3.2.	Objectif 2 : « Favoriser le renforcement du tourisme local »	15
2.3.3.	Objectif 3 : « Poursuivre et approfondir la politique volontariste de la gestion de l'énergie et les démarches en matière d'énergies renouvelable »	16
2.4.	Défi 4 : « Renforcer les initiatives et les liens entre générations »	17
2.4.1.	Objectif 1 : « Mettre en place des initiatives pour les différentes tranches d'âge avec une attention accrue et spécifique envers les jeunes »	18
2.4.2.	Objectif 2 : « Favoriser la participation citoyenne et le bénévolat »	19
2.5.	Enjeu transversal : « Rochefort 2.0 »	20
2.6.	SYNTHESE	21

1. INTRODUCTION

La stratégie se fonde sur le diagnostic partagé découlant de l'analyse de caractérisation socio-économique réalisée par le bureau d'études « Aménagement sc » sur base d'informations transmises par la commune ou collectées par ailleurs (partie I du PCDR) ainsi que de la participation pilotée et réalisée par l'organisme accompagnateur, la « Fondation Rurale de Wallonie » (partie II du PCDR).

Le bureau d'études a structuré sa réflexion en fonction des 3 piliers du Développement Durable (Environnement, Social et Économie) et des thématiques associées à ces trois piliers dès la phase d'analyse socio-économique

La commune et ses habitants se sont attelés ensuite, dans le cadre de la Commission Locale de Développement Rural, à mettre en place une stratégie qui s'appuie sur la situation communale, avec ses forces et ses faiblesses, en prenant en compte les souhaits des habitants tout en visant le développement durable.

La stratégie s'est progressivement déclinée en 12 objectifs de développement et structurée en 4 défis, révélant les différentes facettes communales, tant le potentiel à exploiter (emplois liés aux spécificités du territoire, qualité du cadre de vie), que les déficiences à combler (vie des villages, liens entre générations) :

- Défi 1 : « Renforcer la politique de développement de l'emploi, particulièrement sur base des spécificités du territoire »
- Défi 2 : « Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs »
- Défi 3 : « Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel »
- Défi 4 : « Renforcer les initiatives et les liens entre générations »

La communication ainsi que les nouvelles technologies de l'information ont été considérées comme un enjeu transversal complémentaire à l'ensemble des autres enjeux :

- Enjeu transversal : « Rochefort 2.0 »

2. STRATEGIE / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

2.1. DÉFI 1 : « RENFORCER LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI, PARTICULIÈREMENT SUR BASE DES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE »

L'activité économique est fortement orientée vers les secteurs touristiques et l'HoReCa, dont l'activité varie en fonction de la saison touristique.

Plusieurs groupements citoyens sont déjà actifs à Rochefort. Parmi ceux-ci : Colibri Famenne, Rochefort en Transition mettent en place des actions visant des achats groupés, l'organisation de marchés de produits locaux, des circuits courts, etc.

L'activité commerciale subit deux fortes mutations qui se traduit par un déplacement des commerces depuis le centre des villages vers des lieux d'abord plus densément fréquentés (plus de clientèle dans les petits centres) et ensuite plus accessibles à la voiture (plus de facilités de parcage en périphérie), et ce malgré une prime communale incitant à l'implantation de commerces sur le territoire. Au centre de Rochefort, les commerces se sont progressivement spécialisés pour ne plus subir la concurrence de ceux localisés en périphérie.

Rochefort, située à proximité des grands axes, mais un peu en retrait, peut sembler moins attractive que d'autres communes telles que Marche. Cependant, le samedi, la moitié de la chalandise provient de l'extérieur de l'entité (30% de Wallonie, 20% d'ailleurs). On remarque également quelques nouvelles initiatives commerciales dans les villages tels que Wavreille (boulangerie), Villers-sur-Lesse (ferme de Jambjoûle), Havrenne (maraîchers) ou autres (distributeurs de pains, commerces ambulants...), liées au développement des circuits courts (GAC...).

Le ratio d'emploi intérieur (49 %) est moyen et il convient d'y consacrer ce défi, puisque la création d'emplois fait partie d'un cercle vertueux (création d'emplois locaux, création de logements, augmentation de la consommation locale –commerces, services–, développement d'activités –entreprises, associations–, etc.) :

- L'emploi local permet d'économiser le temps de déplacement et de le réinvestir (activités ou achats...)

L'emploi local se développe via :

- L'économie résidentielle
- Les entreprises (plateau de la gare)
- Les formations des jeunes rochefortois orientées vers les secteurs spécifiques du territoire
- Les produits locaux (producteurs, consommateurs)
- Le tourisme

Rochefort a toute une série d'atouts économiques –tourisme, forêt, cadre de vie– qu'il convient d'exploiter via le PCDR : il s'agit de mettre en valeur les spécificités locales, stimuler les initiatives citoyennes et de développer l'économie sociale.

Le défi consiste en une offre d'infrastructures et des services de qualité permettant le développement d'activités économiques innovantes (communication, énergie, circuits courts) sur le territoire.

La conservation d'un territoire de qualité et la diversification de l'activité agricole doivent permettre le développement d'emplois dans les secteurs du tourisme, des soins de santé et de l'agriculture.

Ce défi répond aux enjeux suivants :

- L'économie (commerces, entreprises, agriculture...)
- Le patrimoine
- La mobilité
- La communication
- ...

2.1.1. OBJECTIF 1 : « DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE ».

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

De nombreux services sont disponibles comme Altéo, Gamedella, la Passerelle, le SPAF et l'ADMR et surtout l'asbl Accueil Famenne connue dans toute la commune. Par ailleurs, un très gros travail de prévention est réalisé par la commune et différentes structures.

Par ailleurs, de nouvelles formations et le développement d'initiatives citoyennes en faveur de l'économie locale pourraient également répondre au besoin de services élargis à différentes catégories de la population.

La demande pour ce type de services est déjà importante et va certainement augmenter vu le vieillissement de la population.

Cet objectif s'appuie sur le potentiel de la commune en termes de population (12.599 habitants) et de tranches d'âges variées (jeunes, aînés) pour développer des services (biens et services à la population locale, équipements, soins... en lien aussi avec le vieillissement de la population), avec pour finalité l'amélioration de l'attractivité de la commune pour ses résidents et le développement d'une nouvelle économie basée sur les services aux personnes.

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Initiatives économiques permettant la création d'emplois
- Initiatives sociales permettant la livraison de services
- Contribue au bien-être des personnes
- Renforce l'attractivité sociale et économique de Rochefort
- Permet le maintien et l'arrivée de nouveaux habitants
- Stimule la vie villageoise

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Mise en place de divers incitants pour encourager les initiatives ou les services	Commune.	Dans les 6 ans.
Campagne de recherche de médecins.	Commune.	Dans les 3 ans.

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier social et culturel : service aux personnes précarisées ou fragilisées
- Pilier économique : création d'emplois

E. PROJETS

- Lot 1. Projet 6 « Mise en place d'une politique pour éviter la pénurie de médecins sur la commune »
- Lot 2. Projet 1. « Développement d'initiatives citoyennes pour soutenir l'économie locale »
- Lot 0. Projet /. « Soutien au commerce local, y compris au zoning, notamment en collaboration avec l'ADL »

2.1.2. **OBJECTIF 2. : « VALORISER LE PLATEAU DE LA GARE DE ROCHEFORT-JEMELLE ».**

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

La gare de Rochefort-Jemelle est située sur la ligne ferroviaire 162 (liaison Bruxelles-Luxembourg, à mi-chemin entre les deux capitales) et offre un potentiel sous exploité en termes d'intermodalité (gare ferroviaire, gare de bus, parking SNCB, connexion RAVeL...) et d'activité (au centre de Jemelle, à proximité des commerces et de diverses entreprises).

Repris dans un périmètre d'un site à réaménager (SAR), le site de la gare et d'anciennes installations de la SNCB désaffectés (« atelier aux locomotives ») qui pourrait abriter différentes activités, et notamment économiques (espace de co-working, accueil d'entreprises...).

Le manque de synergies avec la gare de Jemelle limite d'autant plus son potentiel de développement. Le développement du site de la gare de Jemelle permettrait d'attirer de nouvelles entreprises et de développer une image plus attractive et esthétique du lieu.

Cet objectif a pour ambition de conférer à un site stratégique à fort potentiel (du fait de son excellente accessibilité, de sa centralité à Jemelle et de sa position en entrée d'entité) une attractivité importante permettant le développement économique, la réaffectation d'un patrimoine emblématique ainsi que des possibilités de développement de la mobilité vers différents pôles de la commune (Han-sur-Lesse). Cette attractivité bénéficierait à Jemelle qui souffre d'une image négative mais également à l'entière de la commune qui subit la concurrence économique de Marche-en-Famenne à quelques kilomètres de là.

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Requalification du bâtiment désaffecté
- Requalification urbaine du site (place des Déportés, atelier aux locomotives)
- Requalification du centre de Jemelle
- Création d'emplois avec impact positif sur tous les secteurs économiques de Rochefort

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Requalification de l'atelier aux locomotives.	Commune.	Dans les 9 ans.
Requalification du site (place et atelier).	Commune.	Dans les 9 ans.

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier environnement : rénovation « durable » d'un site désaffecté
- Pilier social et culturel : rénovation d'un patrimoine industriel emblématique, création d'une place publique
- Pilier économique : création d'emploi et dynamisation économique du lieu

E. PROJETS

- Lot 1.Projet 3. « Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux »
- Lot 2. Projet 2. « Acquisition, rénovation et embellissement des logements au centre de Jemelle »
- Lot 2. Projet 4. « Aménagement d'espaces publics, de rencontre ou de parc »
- Lot 2. Projet 7. « Innovation dans les solutions de mobilité proposées sur le territoire et communication sur ces possibilités »
- Lot 3.Projet 1. « Revalorisation du site de la gare de Jemelle »

2.1.3. **OBJECTIF 3. : « ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS LE MONDE PROFESSIONNEL ».**

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Rochefort reste une commune assez aisée, avec une augmentation progressive depuis 2007 des revenus supérieurs à 30.000 euros. On relève également un bon taux d'emploi (59%) supérieur à la moyenne wallonne et un ratio d'emploi intérieur de 49% (Marche = 107%, Tellin = 29%).

Les faibles revenus et le chômage sont cependant présents, avec un taux de chômage (14,6% - en légère progression) qui touche principalement les moins de 25 ans ou les plus de 60 ans, peu diplômés.

Cet objectif s'appuie sur le potentiel économique de Rochefort et ses secteurs économiques très spécifiques (tourisme, agro-foresterie, services aux personnes...) et a pour ambition de développer des formations orientées vers ces secteurs d'avenir et les mettre à disposition des jeunes ou des personnes non qualifiées en recherche d'un emploi (contact avec entreprises, liens avec les acteurs de l'enseignement, emplois moins qualifiés pour populations plus sensibles au chômage, formations en lien avec les secteurs d'emplois...).

La finalité de cet objectif serait triple, une mise à l'emploi plus facile et plus directe, un développement du potentiel économique de Rochefort et un maintien des jeunes générations sur le territoire communal.

A. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Exploite le potentiel économique du territoire
- Engendre une mise à l'emploi plus facile des Rochefortois
- Permet de maintenir la population sur le territoire
- Favorise la vie locale et la fréquentation des commerces et des services locaux

B. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Mise sur pied de formations spécifiques.	Commune.	D'ici 3 ans/3 formations.

C. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier social et culturel : mise à l'emploi et résorption du chômage
- Pilier économique : développement d'emplois sur le territoire

D. PROJETS

- Lot 3.Projet 2. « Adaptation de l'enseignement et des formations proposées en lien avec les spécificités de la commune »
- Lot 3.Projet 3. « Aide à l'installation des jeunes agriculteurs »
- Lot 3. Projet 7. « Création d'une coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable »
- Lot 3. Projet 10. « Développement de services d'aide à domicile pour les aînés »

2.1.4. **OBJECTIF 4. : «SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE «PRODUITS LOCAUX», TANT AU NIVEAU DE L'AGRICULTURE QUE DE LA COMMERCIALISATION».**

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

En ce qui concerne le secteur agricole, les tendances régionales se confirment à l'échelle de la commune : la diminution de la Superficie Agricole Utilisée, « SAU », (d'environ 50 hectares par an, en moyenne) est due au développement de nouveaux lotissements en lieu et place de terres cultivées ou de pâture, situées en zone d'habitat du Plan de Secteur. Les sols fort hétérogènes rendent d'ailleurs difficile une exploitation agricole sur de grandes surfaces. Cette tendance est accentuée par la diminution du nombre d'exploitations agricoles, et ce malgré une légère croissance récente (81 en 2015). Cette dynamique est compensée par une légère augmentation de la surface moyenne par exploitation ainsi que de la main d'œuvre employée (123 emplois directs en 2013). La diversification de la production en cours, du fait de l'essor de la filière biologique (11 exploitations), des produits du terroir, et du tourisme rural, n'a que peu de retombées dans l'entité –du fait du manque de points de vente permanents tant au centre-ville que dans les villages– en termes de valorisation des produits locaux.

Cet objectif a pour ambition le développement d'une économie locale innovante liée à la vocation agricole du territoire par le soutien aux producteurs et aux organismes tels que « RELAIS » promouvant auprès de la population les produits locaux et les circuits courts.

La reconversion de l'activité agricole (nouvelles filières) et ses nouveaux débouchés (nouveaux emplois), les nouveaux modes de consommation, plus sains et plus respectueux de l'environnement en sont les principales finalités.

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Augmente le taux d'emplois local
- Augmente le volume de productions locales
- Diminue les transports de personnes et de marchandise
- Améliore la qualité de l'environnement
- Améliore la qualité de vie des Rochefortois, les loisirs...
- de la préservation de l'environnement

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Création d'un atelier rural.	Commune.	Dans les 3 ans.
Création d'un service pour jeunes agriculteurs.	Commune.	Dans les 6 ans.

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier environnement : production et vente de produits locaux et de circuits courts
- Pilier social et culturel : liens entre citoyens (consommateurs-producteurs-terroir) avec possibilité de plateforme de vente
- Pilier économique : générateur d'emplois spécifiques pour Rochefort

E. PROJETS

- Lot 1.Projet 5. « Création d'un atelier rural »
- Lot 3.Projet 3. « Aide à l'installation des jeunes agriculteurs »

2.2. DÉFI 2 : « DÉVELOPPER DES VILLAGES VIVANTS EN HARMONIE AVEC DES CENTRES ATTRACTIFS »

La densité moyenne de logement sur la commune est de 33 logements/km², ce qui est relativement faible. Cependant on note une augmentation progressive du nombre de logements (+80 logements/an en moyenne depuis 2001) soutenue par une politique communale dynamique en matière de planification, même s'il faut rappeler des procédures en stand-by en ce qui concerne la mise en œuvre de la ZACC de Rochefort ou le PCA dérogoire à Mont-Gauthier.

La politique de logement, définie à travers l'ancrage communal est très dynamique (service d'aide, logement social, logements pour personnes précarisées, rénovation de logements sociaux). On note au total 193 logements publics ou sous convention publique sur l'ensemble du territoire, même si le quota imposé par la Région n'a pas été atteint en 2016.

La hausse du coût des logements constitue une difficulté pour trouver des logements adaptés aux personnes précarisées ou à portée des jeunes, des personnes seules, disposant de ressources modestes.

Le parc de logement est peu diversifié et il pourrait accueillir de nouvelles formes d'habitat tels que logements intergénérationnels, habitats collectifs mais à dans certains quartiers, comme à Jemelle, il faudrait d'abord réaffecter les immeubles abandonnés avant de faire du neuf.

Les villages, avec des évolutions démographiques très différentes, n'ont pas les mêmes vocations que les centres, mais doivent rester vivants (commerces, écoles, vie associative...).

Les centres (Rochefort, Jemelle, Han-sur-Lesse) sont en concurrence avec les centres voisins (Marche, Ciney, Dinant...) et doivent rester attractif voire devenir concurrentiels pour y conserver commerces et services. Tandis que les villages, malgré l'attractivité des centres, doivent rester vivants et ne pas former des villages « dortoirs » :

- Nécessité d'agir sur les deux niveaux en améliorant notamment la mobilité

Ce défi répond aux enjeux suivants :

- Le logement
- Le patrimoine
- La propreté
- La sécurité routière
- Le domaine social
- La détente et le sport
- Les services
- La culture
- La communication

2.2.1. **OBJECTIF 1. : DÉVELOPPER L'HABITAT DANS CERTAINS VILLAGES ET RENDRE ATTRACTIF L'HABITAT À JEMELLE.**

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Les habitants mettent en exergue la hausse du coût des logements et la difficulté de trouver des logements adaptés aux personnes précarisées ou à portée des jeunes, des personnes seules, disposant de ressources modestes.

En ce qui concerne l'évolution à venir du logement sur le territoire, les Rochefortois se montrent plutôt favorables au développement de nouvelles formes d'habitat tels que logements intergénérationnels, habitats collectifs, mais insistent qu'il faut d'abord réaffecter les immeubles abandonnés avant de faire du neuf.

Cet objectif a pour ambition, par la requalification de certains quartiers (opération d'achat, de transformation et d'embellissement) ou la création de nouveaux logements (rénovations, transformations, nouvelles constructions), de permettre le redéploiement du logement dans les espaces urbains dépréciés (Jemelle) ou les villages en perte démographique progressive (Villers, Lavaux, Mont-Gauthier...), le renouvellement ou l'accroissement de la population qui irait de pair avec une revitalisation de la vie villageoise (animation, entraide, économique...).

Ce processus favoriserait notamment le maintien des jeunes sur le territoire.

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Contribue à la requalification des quartiers
- Diversifie la population par la diversification du logement
- Dynamise les centres urbains ou villageois par la densification du logement
- Permet la coexistence de différentes tranches d'âge
- Améliore la fréquentation des commerces et des écoles

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Réalisation de logements dans les villages.	Commune.	Dans les 3 ans / 6 unités.
Réalisation de logements à Rochefort et Jemelle.	Commune.	Dans les 6 ans / 30 unités.

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier social et culturel : maintien des jeunes et des personnes âgées sur le territoire,
- Pilier économique : dynamise le marché immobilier via des opérations de rénovation / diversification

E. PROJETS

- Lot 1. Projet 8. « Création de logements tremplins à Laloux »
- Lot 2. Projet 2. « Acquisition, rénovation et embellissement des logements au centre de Jemelle »
- Lot 2. Projet 3. « Création de logements publics au centre de Rochefort »
- Lot 3. Projet 4. « Création de logements dans les villages »
- Lot 0. Projet /. « Soutien aux écoles de village »
- Lot 0. Projet /. « Implantation d'un espace multiservices convivial à Villers-sur Lesse »

2.2.2. **OBJECTIF 2. : « AMÉLIORER L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ET RENFORCER LA SÉCURITÉ OBJECTIVE ET/OU SUBJECTIVE ».**

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le sentiment d'insécurité routière, lié au trafic et dû à sa vitesse excessive dans les traversées villageoises, est bien présent et ce dans la plupart des villages de l'entité.

Quelques lieux « accidentogènes » sont à déplorer (carrefour de Génimont, grandes lignes droites des nationales, liaison piétonne Centre/Vélodrome).

A Rochefort, certains parkings sont mal signalés, mal éclairés et peuvent être mal fréquentés surtout le soir, ce qui suscite également un sentiment d'insécurité, très inhabituel pour une commune rurale.

Par ailleurs, il manque des espaces extérieurs de convivialité dans certains villages (Ave et Auffe, Auffe, Jamblinne, Lessive, Villers-sur-Lesse...), en particulier pour les jeunes.

Cet objectif a pour ambition en améliorant la cohérence, l'harmonie, l'image des villages, etc., de préserver voire de renforcer l'attractivité du lieu (esthétique, sécurité aux abords du bâti, diminution des nuisances dues aux traversées de charroi) avec pour finalité le développement de la résidence (rénovations, transformations, nouvelles construction), le renouvellement ou l'accroissement de la population.

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Animation villageoise accrue via la convivialité de l'espace public
- Réponse aux problèmes d'isolement
- Renforcement de la cohésion sociale
- Renforcement de la sécurité objective et subjective

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Aménagement de dispositifs ralentisseurs.	Commune.	Dans les 3 ans / 10 unités.
Aménagement d'espaces de rencontre.	Commune.	Dans les 6 ans / 3 unités.
Elaboration d'un plan de Ville pour Rochefort.	Commune.	Dans les 3 ans.
Diminution des vitesses dans les traversées.	Police.	D'ici 6 ans, de 25%.

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier environnement : diminution des nuisances dues à la vitesse
- Pilier social et culturel : amélioration du cadre villageois et de la fréquentation des espaces publics

E. PROJETS

- Lot 1. Projet 1. « Aménagement des entrées de village + sécurisation des traversées »
- Lot 2. Projet 4. « Aménagement d'espaces publics, de rencontre ou de parc »
- Lot 2. Projet 5. « Aménagement d'un espace multisports pour le Ry de Vachaux »
- Lot 2. Projet 6. « Amélioration de l'esthétique de Mont-Gauthier »
- Lot 2. Projet 11. « Aménagement des entrées de village + sécurisation des traversées »
- Lot 3. Projet 5. « Elaboration d'un Projet de Ville pour Rochefort-centre »
- Lot 3. Projet 6. « Dynamisation et verdurisation du site du vélodrome et de ses abords »
- Lot 0. Projet /. « Création d'un espace de jeux pour les enfants de Lessive »
- Lot 0. Projet /. « Aménagement d'un square à Rochefort-centre et mise en évidence du SI de Rochefort »

2.2.1. **OBJECTIF 3. : ELABORER DES SOLUTIONS POUR LA MOBILITÉ, SURTOUT VERS ROCHEFORT-CENTRE ET LA GARE DE ROCHEFORT-JEMELLE TOUT EN INTÉGRANT LE TOURISME ».**

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

En transports en commun, le territoire est également desservi par 9 lignes TEC, perfectibles notamment en terme d'offre (jugée insuffisante en particulier pour les liaisons entre villages), et en terme d'intermodalité (pour le rabattement et le cadencement sur la gare) et du fait de leur « sur spécialisation » sur la fonction scolaire. Afin de répondre à ces manques, le projet Flexi TEC (service de mobilité à la demande) est à l'étude.

Les modes doux, sont plutôt bien représentés avec la section n°2 du réseau RAVeL (qui traverse la commune d'Ouest en Est), ainsi que la piste cyclable Rochefort-Jemelle, et d'autres nombreux sentiers et voiries pédestres balisés. Cependant le réseau RAVeL, interrompu au centre urbain de Rochefort, ainsi que le manque de liaisons cyclables entre les villages et surtout en connexion au RAVeL Rochefort /Jemelle constitue un frein important pour un usage du vélo au quotidien (plus que le relief vallonné...).

Cet objectif a pour ambition de répondre à la fois aux besoins en déplacements et à la nécessité d'offrir des alternatives à la voiture particulière (énergivore, chère, polluante et pas toujours à la portée de certaines tranches de population), en développant des nouvelles possibilités de transports ou en optimisant des alternatives existantes (TEC, covoiturage, modes doux...).

Par ailleurs, l'offre d'une mobilité alternative accrue depuis le pôle de la Gare Rochefort-Jemelle pourrait bénéficier à l'activité économique sur le territoire (desserte de Han-sur-Lesse, développement du plateau de Jemelle). Cet objectif entre en interactions avec différents programmes de mobilité existants :

- Du Pays de Famenne
- De la Commune, des TEC, de Rochefort Mobilité
- Du PICM

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Diminution du recours à la voiture
- Amélioration des connexions alternatives inter-villages
- Amélioration de la vie villageoise

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Réfection de sentiers modes doux.	Commune.	Dans les 3 ans / un sentier.
Mise sur pied d'une navette Gare-Han.	Commune.	Dans les 6 ans.

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier environnement : diminution de la pollution
- Pilier social et culturel : amélioration des échanges entre villages, support aux personnes précarisées
- Pilier économique : générateur d'emploi dans le secteur touristique

E. PROJETS

- Lot 1.Projet 3. « Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux »
- Lot 2. Projet 7. « Innovation dans les solutions de mobilité proposées sur le territoire et communication sur ces possibilités »
- Lot 2.Projet 12. « Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux »
- Lot 0. Projet /. « Mise en place d'une politique d'accès PMR aux lieux, espaces et bâtiments publics »

2.3. DÉFI 3 : « ACCROITRE LA SENSIBILISATION ET LES ACTIONS EN FAVEUR DU CADRE DE VIE NATUREL ».

Rochefort est située en Famenne, plus précisément dans le réseau de vallées formées par la Lesse et la Lhomme, qui marquent fortement le territoire.

Du point de vue des caractéristiques géographiques, cette localisation offre un cadre de vie calme et verdoyant qui est très apprécié des habitants et des touristes, même si un certain manque de prise de conscience par rapport à la qualité du cadre de vie a été souligné lors des consultations citoyennes.

On peut y découvrir un environnement de grande qualité, avec un statut de protection élevé pour une grande partie du territoire (sites Natura 2000 pour 44,8% du territoire – Périmètre d'Intérêt Paysager du Plan de Secteur pour 62% du territoire).

La commune est d'ailleurs dotée de plusieurs autres outils de protection et de gestion de l'environnement (Projet Life, Contrat de Rivière, Natagora, Les Naturalistes de la Haute Lesse...). Certains de ceux-ci ont été mis en place suite à la première ODR.

On relève une identité paysagère forte autour du tracé de la Lesse ainsi que dans les nombreux lieux d'observation du paysage dont la mise en valeur a été ciblée par plusieurs actions du précédent PCDR. Cependant divers traits du paysage restent encore à améliorer tels que l'intégration de la Zone d'Activités Économiques le long de la N949 et de sa future extension ou bien celle de la carrière à Jemelle d'un impact imposant sur les quartiers habités adjacents. Il en va de même pour l'intégration d'une série d'éléments « anodins » inhérent à l'observation du paysage et à la fréquentation de la nature tels que les abris (notamment celui du Fond du Roi), les aires de repos, les bornes (notamment celle de Han-sur-Lesse), les tables d'observations, etc.

A l'occasion de leur participation, les habitants ont fait relativement peu de remarques à ce sujet comparativement à d'autres thématiques. Ils apprécient leur cadre de vie mais regrettent néanmoins :

- les dépôts sauvages : principal point noir en matière de cadre de vie et d'environnement, qui crée pas mal des soucis d'entretien et de propreté, malgré une gestion communale des déchets globalement performante ;
- Les pressions des zones de protection (zones Natura 2000, PIP) semblent être beaucoup de contraintes dans le chef d'une commune, surtout si cette dernière est en manque d'espace à bâtir ;
- Les données relatives à la qualité des eaux sont assez anciennes.

La Commune de Rochefort est engagée dans POLLEC, « Politique Locale Energie Climat », l'analyse menée par le « Pays de Famenne » devrait aboutir à un Plan d'Actions, fin juin 2018, ainsi que dans la Convention des Maires et compte quelques projets concrets de gestion de l'énergie : panneaux solaires, maison passive modèle, éolien, hydro-électrique. A cette fin, un conseiller énergie du CPAS encadre et conseille les habitants, toutefois, il y a lieu de constater l'absence d'un cadastre énergétique complet.

Il s'agit alors de préserver et renforcer ce milieu naturel et rural, cadre de vie qualitatif des rochefortois (habitants, entreprises, touristes). Le paysage, les développements urbains, le patrimoine bâti, non bâti et historique, la biodiversité, la rivière et les eaux souterraines doivent être encadrés au mieux afin de faire du territoire une force résiliente (exploitation de ses ressources d'énergie renouvelables) sur laquelle s'appuyer pour développer une qualité de vie pour tous.

Ce défi répond aux enjeux suivants :

- L'environnement,
- La nature
- L'énergie
- Le patrimoine
- ...

2.3.1. **OBJECTIF 1. : « DÉVELOPPER LA COORDINATION ET LES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA NATURE ET DES COURS D'EAU ET RÉDUIRE LES PRESSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT ».**

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

La mise en place d'un PCDN s'inscrit dans la lignée de l'agenda du développement rural durable en visant à préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial. Il tend vers la gestion et l'amélioration de la qualité environnementale du territoire et le développement d'une vision prospective et dynamique de celui-ci.

Par ailleurs, le sous-sol de la commune contient deux masses d'eau souterraine et de nombreuses pompes existantes sont désactivées. Leur remise en état pourrait générer des économies en termes de recours à l'eau potable.

Cet objectif s'appuie sur le potentiel naturel du territoire avec comme finalité des retombées en termes d'attractivité du lieu et de cohésion tant avec ses pairs (cohésion sociale) qu'avec l'environnement (appartenance au milieu naturel).

Les actions sont tournées à la fois vers les habitants (actuels ou futurs) ou les entreprises, mais également vers les touristes fréquentant le territoire. Elles visent, par voie de sensibilisation, la protection et la valorisation de la nature et contribuent à maintenir intacte l'attractivité générale de la commune de Rochefort.

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Amélioration du cadre de vie
- Réduction des pollutions et du gaspillage
- Emergence d'une prise de conscience environnementale
- Promotion de la Commune

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Convention de partenariat pour la nature.	Commune.	Dans les 3 ans.
Etude du réseau écologique.	Commune.	Dans les 6 ans.
Remise en état de points de distribution d'eau.	Commune.	Dans les 6 ans / 3 unités.

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier environnement : mise en valeur de la nature, diminution des sollicitations sur celle-ci
- Pilier social et culturel : sensibilisation de la population et occasions de rencontres
- Pilier économique : valorisation économique de l'ensemble des ressources naturelles

E. PROJETS

- Lot 1.Projet 4. « Mise en place d'un PCDN » (+ Développement de l'initiative "les incroyables comestibles + Création de jardins partagés en centre-ville et dans les villages + Jardin fleuri et comestibles sur le terrain près du CJC + Education des citoyens à la propreté publique + Création d'espaces verts dans les écoles)
- Lot 2. Projet 8. « Ressources aquifères non potables »

2.3.2. OBJECTIF 2 : « FAVORISER LE RENFORCEMENT DU TOURISME LOCAL ».

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Le secteur touristique joue un rôle fondamental dans l'entité de Rochefort –plus de 105.000 nuitées enregistrées en 2015–, qui dispose de nombreux atouts mis en avant par la maison du tourisme (Val-de-Lesse) et le Syndicat d'Initiative. L'offre est plutôt diversifiée, bien gérée et de qualité avec des points d'attraction de renommée internationale : les Grottes de Han –véritable « locomotive touristique »–, la bière d'abbaye trappiste, le Festival du Rire, etc. Cependant certains autres atouts sont encore à valoriser, comme par exemple les plans et cours d'eau de Rochefort ou d'Han-sur-Lesse, dont le potentiel n'est pas assez exploité.

Il y a lieu donc, de profiter de la labellisation de « Géopark », non seulement pour booster l'activité touristique, de loisirs, ou socio-culturelle (l'appartenance à un territoire, la mémoire) mais également pour mener des actions de mise en valeur, voire de préservation du patrimoine rochefortois, comprenant le patrimoine historique bâti (grand ou petit patrimoine), non bâti (espaces publics, structure villageoise), patrimoine immatériel (gastronomie, fêtes), et patrimoine naturel (paysage, végétation, qualité de l'air)...

Les activités touristiques peuvent prendre des tournures nouvelles, à la fois plus intégrées et plus éducatives (sensibilisation à la nature, contribuant à la santé).

Cet objectif fait finalement se rejoindre tant le développement économique que la préservation du cadre de vie.

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Concours à un cadre de vie attractif
- Promeut le territoire et sensibilise à la nature
- Favorise la fréquentation des infrastructures et commerces locaux
- Permet le financement de la préservation de l'environnement

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Mise en valeur de patrimoine bâti.	Commune.	Dans les 6 ans / 3 unités.
Réalisation d'espaces de loisirs au bord de l'eau.	Commune.	Dans les 9 ans / 1 espace.
Réalisation d'événements liés à l'eau.	Commune.	Dans les 3 ans / 1.

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier social et culturel : diminution du coût de l'énergie pour le citoyen
- Pilier environnement : gestion performante de l'énergie et préservation de l'environnement
- Pilier économique : générateur d'emploi dans le secteur touristique

E. PROJETS

- Lot 1. Projet 7. « Mise en valeur touristique du « petit » ou/et « grand » patrimoine de toute la commune de Rochefort »
- Lot 2. Projet 9. « Valorisation des plans d'eau de Rochefort et Han-sur-Lesse »
- Lot 2. Projet 13. « Mise en valeur touristique du « petit » ou/et « grand » patrimoine de toute la commune de Rochefort »
- Lot 0. Projet /. « Développement d'une image forte utilisant la notoriété de la Ville »

2.3.3. **OBJECTIF 3. : « POURSUIVRE ET APPROFONDIR LA POLITIQUE VOLONTARISTE DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET LES DÉMARCHES EN MATIÈRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLE ».**

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

La Commune de Rochefort est engagée dans POLLEC, « Politique Locale Energie Climat », l'analyse menée par le pays de Famenne devrait aboutir à un Plan d'Actions à l'horizon de juin 2018, ainsi que dans la Convention des Maires et compte quelques projets concrets de gestion de l'énergie : panneaux solaires, maison passive modèle, éolien, hydro-électrique. A cette fin, un conseiller énergie du CPAS encadre et conseille les habitants, toutefois, il y a lieu de constater l'absence d'un cadastre énergétique complet.

Cet objectif a pour ambition de répondre aux défis mondiaux relatifs à l'environnement (réchauffement climatique, préservation des ressources, santé publique), en s'engageant dans POLLEC III, dans la convention des maires et en menant diverses opérations concrètes à l'échelle communale. Une de ces opérations consiste à développer les énergies renouvelables en utilisant les ressources du territoire (soleil, bio-méthanisation...), à les offrir aux habitants (à un tarif préférentiel) et à permettre dans le même temps le développement de nouvelles sources de revenus découlant de l'exploitations de ces ressources. Par ailleurs, l'image de Rochefort s'en trouverait renforcée.

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Economies faites sur les énergies fossiles
- Diminution des émissions de Co2
- Diminution de pollution et amélioration de l'environnement
- Amélioration des finances

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Plan d'actions Pollec 3.	Commune.	Dans les 3 ans.
Création d'une coopérative « énergie ».	Commune.	Dans les 6 ans.
Placement de panneaux solaires sur bâti public.	Commune.	Dans les 6 ans.

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier social et culturel : diminution du coût de l'énergie pour le citoyen
- Pilier environnement : gestion performante de l'énergie et préservation de l'environnement
- Pilier économique : valorisation des ressources naturelles et création d'emplois spécifiquement locaux

E. PROJETS

- Lot 3. Projet 7. « Création d'une coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable »
- Lot 3. Projet 8. « Placement de panneaux solaires pour réduire la facture énergétique communale »
- Lot 0. Projet /. « Réalisation d'un cadastre énergétique des bâtiments publics »
- Lot 0. Projet /. « Installation d'un éclairage public moins énergivore et limitant la pollution visuelle à Rochefort-centre »

2.4. DÉFI 4 : « RENFORCER LES INITIATIVES ET LES LIENS ENTRE GÉNÉRATIONS ».

À la lecture des données démographiques on remarque une augmentation de la population (+12,34 %) depuis 1990 (surtout à Buissonville, Mont-Gauthier, Wavreille et Havrenne), mais toutefois une croissance faible par rapport à l'arrondissement et un solde naturel en déclin, qui se traduit par un vieillissement de la population. Par ailleurs, le solde migratoire positif montre une attractivité de la commune pour les nouveaux habitants. En se basant sur les années précédentes, l'IWEPS prévoit un accroissement de 3.7% de la population en 2026. Les structures et réseaux scolaires, plutôt bien représentés et de qualité, devront donc faire face aux défis qui se présentent en matière d'évolution démographique (diminution de la population dans plusieurs villages : Éprave, Rochefort, Jemelle, Villers/Lesse) et des actions préventives seraient souhaitables. L'accueil de la petite enfance (0-3 ans), dont deux établissements existent sur le territoire (MCAE « Les P'tits Crètons » et « Les Ecureuils ») devrait être particulièrement accompagné, surtout dans le contexte actuel d'évolution démographique.

La cohésion sociale est limitée par plusieurs difficultés : la disparité croissante des revenus avec une certaine paupérisation, le chômage chez les jeunes, le vieillissement de la population ainsi que les pôles d'emplois situés à l'extérieur de la commune et le recours intempestif à la voiture (villages dotoirs), l'étendue de la commune, les moyens de déplacement publics insuffisants, les ruptures des générations, la ville et les villages...

L'objectif de ce défi est de connecter entre eux les citoyens, de réinsuffler la vie socio-collective et soutenir les initiatives citoyennes au profit du plus grand nombre (bénévolat, solidarité, développement de services...) dans les différentes dimensions de la vie sociale, entraide, économie, culture, logement...

Ce défi répond aux enjeux suivants :

- Le domaine social
- Les services
- La culture
- La mobilité
- La communication
- ...

2.4.1. **OBJECTIF 1. :** « METTRE EN PLACE DES INITIATIVES POUR LES DIFFÉRENTES TRANCHES D'ÂGE AVEC UNE ATTENTION ACCRUE ET SPÉCIFIQUE ENVERS LES JEUNES ».

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

De nombreux services sont disponibles comme Altéo, Gamedella, la Passerelle, le SPAF et l'ADMR et surtout l'asbl Accueil Famenne connue dans toute la commune. Par ailleurs, un très gros travail de prévention est également réalisé par la commune et différentes structures para-communales ou autres.

L'activité culturelle, sportive et les services sont concentrés à Rochefort. Dans les villages, il manque d'espaces extérieurs de convivialité, en particulier pour les jeunes.

Le manque d'activités culturelles et de loisirs dans ces mêmes villages touche en particulier les aînés et les personnes isolées. Cet objectif interagit déjà avec les différents programmes des :

- Centre Culturel
- Clubs sportifs
- Projet de Cohésion sociale
- Maison des jeunes, associations 3 x 20

Il s'agit essentiellement d'optimiser les actions existantes et de les élargir à un public encore plus large pour répondre aux demandes croissantes (inhérentes au vieillissement de la population –accompagnement des aînés–, à l'installation des jeunes ménages –services d'accueil et/ou garde de la petite enfance 0-3ans– et au besoin d'activités et de responsabilisation de la jeunesse – espaces de rencontre ou de loisirs) voire à anticiper les demandes futures.

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Création et livraison de nouveaux services
- Réponse aux problèmes d'isolement
- Renforcement de la cohésion sociale
- Renforcement de la sécurité objective et subjective et de la santé publique

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Réfection d'infrastructures sportives.	Commune.	Dans les 9 ans.
Développement de services d'aides aux aînés.	Commune.	Dans les 9 ans.

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier social et culturel : renforcement de la vie villageoise et associative, de la cohésion sociale
- Pilier économique : émergence de nouveaux marchés

E. PROJETS

- Lot 3. Projet 9. « Soutien communal aux clubs sportifs et développement d'infrastructures »
- Lot 3. Projet 10. « Développement de services d'aide à domicile pour les aînés »
- Lot 0. Projet /. « Création au sein des quartiers des habitations sociales d'un espace « rencontre » »

2.4.2. **OBJECTIF 2. : « FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LE BÉNÉVOLAT ».**

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Certaines maisons de village sont à rénover et anticipent le risque de développement de villages dotoirs sans animation, le manque d'activités culturelles et de loisirs dans ces mêmes villages...

Il s'avère nécessaire de mettre à disposition des lieux de rencontre, d'accueil et de service en tenant compte de :

- L'augmentation de population et la nécessité d'initiatives en faveur des différentes tranches d'âge
- La promotion de la convivialité ainsi que de la cohésion sociale dans les villages par la requalification d'un lieu pour l'organisation de rencontres et de fêtes (maison de village, salle de fêtes)
- La volonté du centre culturel de décentraliser certains événements dans les villages et de rendre autonomes les comités villageois
- Interactions avec le Centre Culturel

Cet objectif qui vise l'amélioration des infrastructures, des équipements et le soutien aux associations par un investissement communal, a pour ambition de dynamiser la vie villageoise par l'implication des habitants dans le bénévolat et l'émergence d'initiatives citoyennes via les associations, puis à terme, le développement d'une économie à l'échelle locale (animation, horeca) et d'une cohésion sociale renforcée (entraide).

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Création et livraison de nouveaux services
- Animation villageoise accrue
- Réponse aux problèmes d'isolement
- Renforcement de la cohésion sociale
- Renforcement de la sécurité objective et subjective
- Augmentation du bénévolat
- Stimulation du secteur associatif

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Réaménagement des maisons de village.	Commune.	Dans les 3 ans.
Augmentation des membres des associations.	Commune	Dans les 6 ans + 25%

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier social et culturel : renforcement de la vie villageoise et associative.

E. PROJETS

- Lot 1. Projet 2. « Rénovation de la salle de Mont-Gauthier en maison de village polyvalente »
- Lot 1. Projet 9 « Aménagement des abords de la salle de Buissonville »
- Lot 1. Projet 10. « Aménagement de la salle et de la place d'Havrenne »
- Lot 2. Projet 10. « Création d'activités intergénérationnelles au centre-Ville mais surtout dans les villages »
- Lot 0. Projet /. « Espace convivial intergénérationnel au petit théâtre de la Grande Vie »
- Lot 0. Projet /. « Amélioration de l'acoustique de la salle des fêtes de Lessive »

2.5. ENJEU TRANSVERSAL : « ROCHEFORT 2.0 ».

A. JUSTIFICATION EN LIEN AVEC LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Ce défi facilite la mise à disposition des technologies de l'information et de la communication aux citoyens pour améliorer leur capacité de contacts à tous niveaux. La mise en place de nouveaux services « connectés » concerne particulièrement les publics jeunes et seniors qui peuvent se compléter à cet égard.

Une approche de type « smartcity » orientée sur la gestion communale et les services proposés aux citoyens (gestion intelligente de l'éclairage, des parkings publics, wifi urbain, mise en valeur du patrimoine local via un marketing touristique ciblé, high-tech et medias sociaux, espaces co-working avec couverture téléphonique et internet de qualité sur tout le territoire) permettrait de booster/améliorer les outils de communication et développer l'économie à l'échelle de la transcommunalité, en faveur des citoyens, des entreprises, des associations et des touristes.

Cet enjeu transversal intégré dans la stratégie et dans les projets qui en découlent pourra encore être plus développé dans la réalité en fonction de l'évolution des technologies et des demandes des citoyens.

Cet enjeu transversal entre déjà en interaction avec :

- Les outils de communication existants (bulletin communal, site internet...)
- L'appel à projet européen en cours pour l'installation du WiFi à Rochefort
- L'opération de remédiation aux zones blanches pour la couverture de téléphonie mobile et d'internet

B. EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

- Création ou relocalisation des emplois sur le territoire
- Possibilités d'amélioration de la mobilité
- Promotion des initiatives économiques locales
- Accessibilité aux services facilitée et la et meilleure communication des événements sur le territoire
- Amélioration de la communication entre le citoyen et le pouvoir communal
- Stimulation du tourisme

C. INDICATEURS

Indicateur	Source	Cible
Installation du Wifi urbain.	Commune.	Dans les 3 ans.
Développement d'application (réservations salles de maison de village, plateformes de vente de produits locaux...)	Commune.	Dans les 6 ans.
Disponibilité du réseau mobile sur tout le territoire.	Commune.	Dans les 6 ans

D. DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Pilier environnement : gestion performante de l'énergie
- Pilier social et culturel : facilitation de la communication
- Pilier économique : générateur d'emploi

E. PROJETS

- Lot 3.Projet 11. « Mise en place d'un WIFI urbain »
- Lot 0. Projet /. « Optimisation de la couverture réseau (gsm, internet) sur toute la commune »
- Lot 0. Projet /. « Amélioration de l'information des citoyens sur la vie communale »

2.6. SYNTHÈSE

Rochefort en 2030...			
<i>Enjeu transversal : Rochefort 2.0</i>			
Défi 1 : Renforcer la politique de développement de l'emploi, sur base des spécificités du territoire	Défi 2 : Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs	Défi 3 : Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel	Défi 4 : Renforcer les initiatives et les liens entre générations
Objectif 1 : <i>Développer l'économie résidentielle.</i> Objectif 2 : <i>Valoriser le plateau de la gare de Rochefort-Jemelle.</i> Objectif 3 : <i>Encourager et accompagner les jeunes vers le monde professionnel.</i> Objectif 4 : <i>Soutenir le développement de la filière « produits locaux », tant au niveau de l'agriculture que de la commercialisation.</i>	Objectif 1 : <i>Développer l'habitat dans certains villages et rendre attractif l'habitat à Jemelle.</i> Objectif 2 : <i>Améliorer l'aménagement des espaces publics et renforcer la sécurité objective et/ou subjective.</i> Objectif 3 : <i>Elaborer des solutions pour la mobilité, surtout vers Rochefort-centre et la gare de Rochefort-Jemelle tout en intégrant le tourisme.</i>	Objectif 1 : <i>Développer la coordination et les initiatives en faveur de la nature et des cours d'eau et réduire les pressions sur l'environnement.</i> Objectif 2 : <i>Favoriser le renforcement du tourisme local.</i> Objectif 3 : <i>Poursuivre et approfondir la politique volontariste de gestion de l'énergie et les démarches en matière d'énergies renouvelables.</i>	Objectif 1 : <i>Mettre en place des initiatives pour les différentes tranches d'âges, avec une attention accrue et spécifique envers les jeunes.</i> Objectif 2 : <i>Favoriser la participation citoyenne et le bénévolat.</i>